



Bulletin de RESIDENCE LES MOURENNES

- Édition du 3 février 2022 -

famileo



Mot d'accueil

Un mois de janvier bien triste sans animation où chacun prend soin de soi et de ses proches en limitant ses visites... Il faut savoir être patient !!! Février ne pourra être que mieux !

S'il faut prendre son mal en patience, il n'est pas défendu de l'adoucir.





Les vœux d'Anaïs et Ambroise

"Maman se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022, bien évidemment, la santé avant tout mais aussi la bonne humeur qui vous caractérise depuis des années !

Bisous à vous tous !"

Ambroise et Anaïs



Bienvenue à Viviane !

Viviane, la remplaçante de Pauline, a pris ses fonctions le 1er février. A partir de ce jour, elle sera joignable sur le numéro d'astreinte au 05 57 46 11 43 le soir à partir de 18h jusqu'à 9h le matin et un week-end sur deux en alternance avec les élus. Viviane s'installe dans l'appartement à côté de mon bureau. Elle aura à sa charge l'entretien du foyer et des communs, la gestion et le nettoyage des containers d'ordures ménagères et m'aidera ponctuellement pour les animations. Elle assurera mon remplacement pour les affaires urgentes quand je serai absente.

Je la présenterais à chacun d'entre vous dans les prochains jours.

Bienvenue à elle et bonne acclimatation dans notre région.



Emeline, stagiaire pour 8 semaines de janvier à juin 2022

Quelques uns d'entre vous ont déjà aperçu Emeline. Depuis quelques jours, elle m'accompagne et découvre à mes côtés le métier d'agent en charge de l'EHPA et du CCAS de Pineuilh... le mien donc !

Elle sera parmi nous une ou deux semaines par mois jusqu'en juin.

Emeline vous rendra visite et vous posera quelques questions afin de mettre à jour le fichier "résidents de l'EHPA".

Je suis sûre que vous la recevrez avec votre bonne humeur coutumière.

Je lui laisse maintenant le soin de se présenter.

Je m'appelle AYMARD Emeline je suis âgée de 18 ans, je viens de la commune de Gensac. L'année dernière j'ai passé mon BAC professionnel Accompagnement Soins Service à la Personne (ASSP) au lycée de Sainte Foy la Grande.

Cette année, je poursuis mes études sur Bergerac plus exactement à Sigoules au Lycée Le Cluzeau où je fais une formation BTS Économie Sociale et Familiale. Après le BTS j'aimerais passer le concours et devenir éducatrice spécialisée pour un public de jeunes enfants mais mon choix reste encore incertain.

En dehors des études je fais de la danse une fois par semaine depuis petite dans une association de Gensac. Les week-ends, je travaille à l'épicerie du village.



Gagnants Tombola de janvier

La main innocente d'Emeline, notre stagiaire a tiré au sort 10 résidents pour notre première tombola de l'année !

Les gagnants dont les noms suivent se verront remettre un panier garni.

Gislaine FAVEREAU - Paul ESTABLET - Hélène DELOURME - Guy GUEYLARD - Janine MATIGNON - Lucienne BIGOT - Marguerite MAUROY - Gérard JEAN - Zélie LAVIGNE - Andrée HAM

Si vous le souhaitez ou vous le pouvez, venez chercher votre panier au foyer, sinon, je vous le porterais.



Histoire de la chandeleur

La Chandeleur (fête des chandelles) est une ancienne fête païenne et latine, devenue ensuite une fête religieuse chrétienne correspondant à la présentation de Jésus au Temple et sa reconnaissance par Syméon comme « Lumière qui se révèle aux nations ». C'est une des douze grandes fêtes liturgiques célébrées par les Églises orthodoxes.

Cette fête se déroule le 2 février, soit 40 jours après Noël.

La Chandeleur est toujours fêtée dans les églises le 2 février et la crèche de Noël n'y est rangée qu'à partir de cette fête, qui constitue la dernière du cycle de la Nativité. La Chandeleur est célébrée par les profanes comme le « jour des crêpes » : la tradition en est attribuée au pape Gélase 1er, qui faisait distribuer des crêpes aux pèlerins arrivant à Rome, mais on peut y voir aussi la coutume des Vestales, qui lors des Lupercales faisaient l'offrande de gâteaux préparés avec le blé de l'ancienne récolte pour que la suivante soit bonne. À l'occasion de la Chandeleur, toutes les bougies de la maison devraient être allumées. On dit aussi que les crêpes, par leur forme ronde et dorée, rappellent le disque solaire, évoquant le retour du printemps après l'hiver sombre et froid.

Une tradition qui remonte à la fin du Ve siècle et liée à un rite de fécondité consiste à faire sauter les crêpes de la main droite en tenant une pièce d'or dans la main gauche (par exemple un louis d'or ou à défaut une monnaie) afin de connaître la prospérité pendant toute l'année, il s'agit de faire en sorte que la crêpe atterrisse correctement dans la poêle. On dit aussi que la première crêpe confectionnée doit être gardée dans une armoire et qu'ainsi les prochaines récoltes seront abondantes. Il est parfois précisé qu'il s'agit du sommet d'une armoire et que la crêpe est alors réputée ne pas moisir et éloigner la misère et le dénuement.



Recette des crêpes

Pour réaliser 15 crêpes,

300g de farine
3 cuillères à soupe de sucre
3 cuillères à soupe d'huile
50g de beurre fondu
60cl de lait
5cl de rhum
3 oeufs entiers

ÉTAPE 1

Mettre la farine dans une terrine et former un puit.

ÉTAPE 2

Y déposer les oeufs entiers, le sucre, l'huile et le beurre.

ÉTAPE 3

Mélanger délicatement avec un fouet en ajoutant au fur et à mesure le lait. La pâte ainsi obtenue doit avoir une consistance d'un liquide légèrement épais.

ÉTAPE 4

Parfumer de rhum.

ÉTAPE 5

Faire chauffer une poêle antiadhésive et la huiler très légèrement à l'aide d'un papier Essuie-tout. Y verser une louche de pâte, la répartir dans la poêle puis attendre qu'elle soit cuite d'un côté avant de la retourner. Cuire ainsi toutes les crêpes à feu doux.



Savoir vivre... ensemble !

En cas d'absence pour plusieurs jours, n'hésitez pas à me prévenir ou prévenir vos voisins. Des volets qui restent fermés sont toujours source d'inquiétude...

Bien sûr, aucune obligation, vous êtes libres de vos mouvements !

En cas de démarchage, prévenez-moi ! Le démarchage est interdit sur la résidence, avant tout pour vous protéger, et éviter toutes arnaques et visites incongrues.

Je vous rappelle que vos animaux doivent être tenus en laisse dans la résidence et que leurs déjections doivent être ramassés.

Des containers poubelles sont à votre disposition à côté du foyer, de couleur vert pour les ordures ménagères, de couleur jaune pour le recyclable. Il est toujours dommage de retrouver des sacs poubelles en dehors de ces containers. Je sais que les couvercles sont lourds pour certains d'entre-vous. Il vous est toujours possible de faire porter vos sacs poubelles par vos aides ménagères ou de venir nous trouver, Viviane ou moi, et demander un coup de main ponctuel.

Les petits encombrants peuvent être déposés sur le barbecue, ce n'est pas la place des cartons remplis de choses diverses et variées (qui doivent être triées et placées dans les bons containers !). Les services techniques de la ville qui prennent en charge vos encombrants, ne sont pas là pour les trier ! Les déchets verts seront placés à l'endroit qui leur est destiné, à côté de la cabane vers le parc.

Certains résidents agrémentent les espaces verts, en y plantant fleurs, arbustes, thym, persil... quelques légumes, cela donne à notre EHPA un côté accueillant et gai ! Respectons ces plantations !

Merci à tous de respecter ces consignes.

La Brèche

Cinéma de la Communauté
de Communes du Pays Foyen



Ciné thé proposé par le cinéma de Ste Foy

Le premier lundi de chaque mois, le cinéma "La Brèche" de Sainte-Foy, nous propose de voir un film et de déguster thé et petites gourmandises.

Le titre du film nous sera communiqué une semaine à l'avance. Dès que j'aurai connaissance du film projeté, je ferai une information que j'afficherai sur la porte de l'accueil. A vous de venir voir si le film vous plait et si c'est le cas, de vous inscrire auprès de moi. Ainsi chaque premier lundi du mois, nous pourrons vous emmener au ciné voir un bon film et déguster un thé...

A vos agendas !

Première séance le 7 mars si les conditions sanitaires nous le permettent !



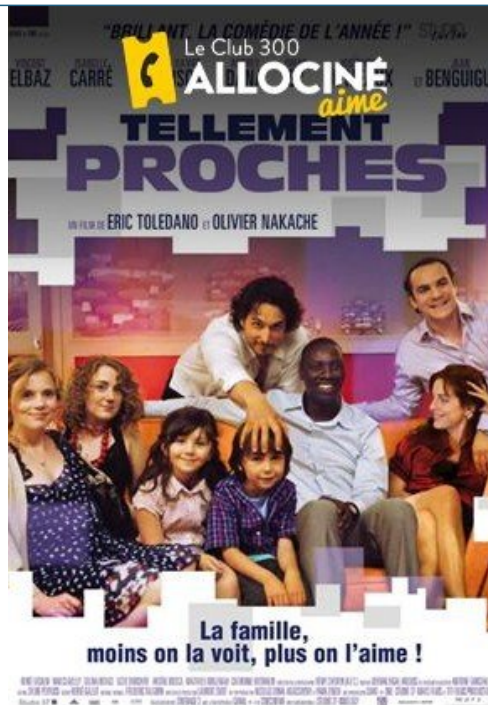
Mais que fait Lydie à la mairie ?

En principe, le mardi et le jeudi matin, je suis à la mairie, plus exactement au CCAS (centre communal d'action sociale).

En effet, l'intitulé exact de mon poste est "agent en charge du CCAS et de l'EHPA".

Durant ces deux matinées, je reçois les Pineuilhais (aises) pour les aider à remplir des dossiers (APA, aide sociale, MDPH, retraite, reversion, mutuelle, APL...), réactualise les plans canicules et grands froids, accueille les familles dans le besoin pour leur indiquer les organismes et personnes susceptibles de les aider...

Une autre facette de mon métier et la raison pour laquelle, je ne suis pas toujours dans mon bureau sur l'EHPA !



COVID et animations

Pas de grand changement... le covid est toujours bien présent et n' a pas l'air de vouloir nous lâcher... Même si quelques uns d'entre vous ont été touchés par le virus, ils sont maintenant bien remis.

Petit à petit, conformément aux directives gouvernementales, nous allons reprendre les animations...

La gym. a déjà repris, tous les jeudis de 15h à 16h avec Julien.

Mercredi prochain, le 9 février à 15h, je projeterai un film (une comédie amusante) sur grand écran au foyer :

TELLEMENT PROCHE avec Omar Sy et Isabelle Carré.

En voici le résumé : A Paris, en septembre 1993, Alain, 35 ans, cherche du travail. Comme chaque fin de semaine, il va dîner à Créteil chez son beau-frère, Jean-Pierre. Entre ce petit avocat, sa belle-soeur Catherine, une donneuse de leçons et sa femme Nathalie, trop passive, Alain est au bord de la crise de nerfs. Roxane, la soeur cadette de Nathalie, arrive alors au bras de Bruno, qu'elle a rencontré le matin même.

A partir du mardi 22 février, si les consignes sanitaires restent inchangées, nous reprendrons nos activités et je mettrai dans vos boîtes aux lettres le programme d'activités pour 15 jours !

LUNDI 14h30 : jeux de société, MARDI 15h : Grand jeu type Quine, quizz, Karaoké ou projection de films ou de documentaires, MERCREDI 15h : Activités manuelles, JEUDI 15H : Gym.

Je vous rappelle que le masque est obligatoire dans le foyer et que, jusqu'à nouvelle ordre, le goûter ne sera pas proposé après les animations pour éviter la circulation du virus !

Je vous attends donc mercredi prochain, 15h, pour passer un moment agréable et regarder un film amusant !



Prêt de livres : au foyer et à la médiathèque de Sainte-Foy

Pendant ces temps où les animations se font rares, je vous invite à emprunter des livres dans notre bibliothèque. A ce propos, je vais avoir besoin d'aide pour ranger les livres entassés sur les étagères et sur les tables... J'ai fait l'acquisition d'autres étagères et nous allons pouvoir reprendre notre travail de bibliothécaires commencé l'an passé ! Avis à celles ou ceux qui veulent me donner un coup de main, venez vous inscrire afin que l'on se bloque quelques matinées pour remettre de l'ordre !

Par ailleurs, nous avons toujours la possibilité de nous rendre en petit comité, à la bibliothèque de Sainte-Foy, une fois par mois ! J'y emprunte toujours des livres en gros caractères et quelques DVD. Pour celles et ceux qui le souhaitent rendez-vous Jeudi 10 février 2022 vers 16h pour une petite visite de la bibliothèque de Sainte-Foy ! Venez vous inscrire afin que je prévois le transport. (Pass vaccinal et masque sont obligatoires)

Joyeux anniversaire à ...



- Carmen FERNANDEZ
(lundi 2 janvier)

- Jacqueline GEORGES
(vendredi 13 janvier)

- Cécile GRELLIER
(vendredi 27 janvier)

- Liliane DELAPLACE
(mardi 10 janvier)

- Marie Odette PRIOLEAU
(vendredi 20 janvier)

- Marie-Madeleine Dessales
(lundi 30 janvier)

Nous souhaitons la bienvenue à ...



- Danielle Lallemand

À venir...



Nous souhaitons une bonne installation dans leur nouveaux lieux de vie à Joëlle PAVIOT, Josette MIGNOLA et Cécile GRELLIER.

Je serai en congés du vendredi 11 février au lundi 21 février. Viviane prend le relais pendant ma semaine de congés et sera au bureau le matin de 9h à 12h, vous pourrez la contacter au numéro habituel 05 57 46 11 43.